



### ÉCONOMIE

# Le Congo marque son retour sur le marché financier sous-régional

Le Trésor public congolais envisage de régler, courant mars, l'avant dernière échéance de remboursement sur son emprunt obligataire « EOCG 6,25% NET 2021-2026 » auprès des guichets des sociétés de bourse. Cet engagement marque le retour du Congo sur le marché financier sous-régional, après son retrait en 2021, pour rejoindre le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale, dans le cadre des emprunts de long terme. Selon la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale, sur l'enveloppe globale de 45 milliards FCFA, un montant de 7 milliards est réservé pour le paiement des intérêts et un peu plus de 37 milliards seront mis à la disposition des souscripteurs.

Page 3



Le siège du ministère des Finances, à Brazzaville/Adiac

### LÉKOUMOU

## Des aides sociales d'appoint pour les ménages vulnérables



La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire remettant les allocations sociales d'appoint/Adiac

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a supervisé, du 27 février au 3 mars, le paiement des allocations sociales d'appoint aux ménages vulnérables des districts de Zanaga,

Mayéyé, Bambama, dans le département de la Lékoumou. Ces aides sociales s'inscrivent dans le cadre du Programme national des filets sociaux dont 1640 personnes ont bénéficié dans ces trois districts.

Page 16

### DIPLOMATIE

## Décès à Pékin de l'ambassadeur de Chine au Congo

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo, Li Yan, a tiré sa révérence dans la capitale chinoise, a-t-on appris de source diplomatique. En poste à Brazzaville depuis septembre 2023, Li Yan s'était engagée, dès sa prise de fonctions, à promouvoir activement la coopération sino-congolaise. « Je suis prête à travailler ensemble

avec mes collègues congolais pour mettre en œuvre les consensus entre les deux chefs d'Etat, faire rayonner l'amitié profonde entre nos deux pays afin d'apporter une plus grande contribution à la construction de la communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau », déclarait-elle à son arrivée au Congo.



L'ambassadeur de Chine au Congo, Li Yan

### ENVIRONNEMENT

## Préserver les ressources naturelles

La ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, Arlette Soudan Nonault, a lancé un appel à la responsabilité dans la gestion des ressources naturelles, à l'occasion de la Journée africaine de l'environnement célébrée le 3 mars de chaque année. « Nous devons montrer à l'Afrique l'exemple d'un pays respectueux de l'environnement, et servir de modèle à d'autres peuples sur le



La ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable, Arlette Soudan-Nonault/Adiac

continent. Nous devons, à cet effet, améliorer encore notre propre gouvernance environnementale à travers une appropriation par tous de la responsabilité environnementale », a-t-elle dit.

Page 5

## Éditorial Scénario

Page 2

## ÉDITORIAL

## Scénario

Depuis un moment, on assiste à une pratique malsaine devant les guichets automatiques des banques au moment de la paie des agents de l'Etat. De jeunes gens, munis de trois à quatre cartes monétiques chacun, touchent de l'argent pendant plusieurs dizaines de minutes au grand dam des sociétaires réguliers.

Le scénario est en fait organisé par les usuriers qui saisissent des cartes des fonctionnaires à qui ils ont prêté des sous. Chacun d'eux peut disposer d'une vingtaine de jeunes qu'il accompagne devant les guichets des différentes agences de banques de la place.

Pénalisés, les sociétaires de banques dénoncent le fait que ces intermédiaires n'ayant pas de comptes occupent longtemps les guichets à leur grand dam. La situation entraîne parfois de chaudes empoignades qui obligent les agents de sécurité à intervenir.

Si qui n'a pas travaillé n'a pas droit au salaire, dit l'adage populaire, ne peut donc percevoir le gain mensuel que celui qui a roulé sa bosse. Il est aberrant alors de voir cet état de chose dans les établissements bancaires ou de microfinances.

L'activité des usuriers étant non imposable alors qu'ils touchent d'importantes sommes d'argent, les institutions bancaires et leur régulateur devraient se pencher sérieusement sur cette pratique qui n'honore pas leur profession.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## DISPARITION

## Dernier hommage du Parlement au député Jean Kouka

Le Parlement congolais a rendu un hommage, le 1<sup>er</sup> mars, au Palais des congrès de Brazzaville, au député de la circonscription électorale unique de Kayes, dans le département de la Bouenza, Jean Kouka, décédé le 30 janvier dernier au Québec, au Canada, à l'âge de 71 ans.

Emmenés par les présidents des deux chambres du Parlement, Isidore Mvouba, et Pierre Ngolo, députés et sénateurs ont rendu un dernier hommage à leur collègue avant son inhumation le 2 mars au cimetière familial de Voka, dans le département de la Bouenza.

Né le 30 janvier 1954 à Kayes, Jean Kouka Bouhendo a, après études primaires et secondaires, sanctionnées par un baccalauréat série C, intégré l'Institut national supérieur des sciences de l'éducation où il obtient le certificat d'aptitude pédagogique CEG, option mathématiques. Admis au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure en 1982, il en sort avec le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement dans les lycées (Capel) en 1985. Enseignant au CEG de Souanké, dans le département de la Sangha de 1977 à 1978, Jean Kouka fut directeur du CEG de Boko-Songho, dans la Bouenza de 1978 à 1982. Il a servi de 1982 à 1986 au Lycée technique du 1<sup>er</sup> Mai à Brazzaville, en qualité de professeur et de chef de département des mathématiques avant

de dispenser de 1991 à 1997, des enseignements de mathématiques appliquées au Centre d'application de la statistique et de la planification.

Professeur certifié des lycées, il s'est reconverti administrateur des services administratifs et financiers (SAF). Attaché administratif à la présidence de la République de 1996 à 1997, Jean Kouka a assuré les fonctions de chef de service administratif et du personnel à l'hôpital de base de Tié-Tié à Pointe-Noire avant de faire valoir ses droits à la retraite en 2014 au grade d'administrateur des SAF hors classe 1<sup>er</sup> échelon. Directeur de cabinet du deuxième puis du premier secrétaire de l'Assemblée nationale et vice-président du bureau exécutif du conseil départemental de la Bouenza, il assurait jusqu'à sa mort les fonctions de président du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) dont il est membre du comité central. Siégeant à l'Assemblée nationale pour le compte de la circonscription électorale unique de Kayes depuis juillet 2017, Jean Kouka

était membre de la Commission éducation, culture, science et technologie depuis août 2022.

Sur le plan culturel, Jean Kouka a mis à contribution son intelligence dans la conception et la publication de certains syllabus et autres ouvrages dont « Cours de mathématiques pour les classes de secondes et terminales » ; « Résumé de cours et exercices corrigés de mathématiques pour les classes de terminales F, G ; BG2 ». Il a produit dans les années 90 le Guide de l'enseignant ainsi que plusieurs fascicules de travail. Il est auteur des livres « L'histoire de Nkayi », publié aux éditions L'Harmattan en 2018 ; « Connaissance du parlement congolais », publié en 2021. Jean Kouka qui laisse une veuve et sept enfants est détenteur d'un diplôme d'honneur décerné en 1985 par le ministre de l'Education nationale de l'époque, Antoine Ndinga Oba, pour ses qualités pédagogiques. Le député Gabriel Bokoumaka a, dans son oraison funèbre, loué les qualités de cet élu qui a eu un brillant parcours professionnel.

*Parfait Wilfried Douniama*

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfried Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moulbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## MARCHÉ FINANCIER

## Le Congo engage un remboursement de 45 milliards FCFA

Le Trésor public congolais compte régler l'avant dernière échéance de remboursement sur son emprunt obligataire dénommé « EOCG 6,25% NET 2021-2026 ». Le paiement débutera, le 23 mars, auprès des guichets des sociétés de bourse.

Selon la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), sur l'enveloppe globale de 45 milliards FCFA, un montant de 7 milliards est réservé pour le paiement des intérêts et un peu plus de 37 milliards sera mis à la disposition des souscripteurs de l'opération qui visait en 2021 à mobiliser une enveloppe de 100 milliards FCFA. Dans un contexte de rareté de ressources marqué par la crise sanitaire de covid-19, le montant mobilisé était destiné à financer les projets à fort impact socio-économique.

Le Congo fait son retour, cette année, sur le marché financier sous-régional, après un retrait depuis 2021 pour rejoindre le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), dans le cadre des emprunts de long terme. La loi de finances 2025 prévoit une levée de fonds par emprunt obligataire de 85 milliards FCFA. Le pays espère



Le siège du ministère des Finances, à Brazzaville/Adiac

lever 129 milliards sur le marché des titres publics, puis 76 milliards sous forme d'appuis budgétaires auprès notamment du Fonds monétaire international et 207 milliards à mobiliser auprès des autres ressources de trésorerie.

Fin 2024, le Congo a réalisé avec succès quatre opérations de remboursement d'un montant global de 34,078 milliards FCFA, après le défaut de paiement constaté sur le

marché des titres publics de la BEAC. Le détail de ces opérations inclut le paiement d'un intérêt de 770,2 millions FCFA, ainsi que trois remboursements de capital de 2,118 milliards, 11,5 milliards et 19,690 milliards. Ces opérations ont permis au pays de rétablir sa crédibilité financière et de permettre au Trésor public d'être actif sur le marché financier.

Fiacre Kombo

## GOUVERNANCE FORESTIÈRE

## La société civile identifie les défis majeurs

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé, le 28 février à Brazzaville, avec l'appui du projet Forêts, gouvernance, marché et climat, une réunion de plaidoyer de la société civile sur les processus de gouvernance forestière, climatique et foncière.

L'objectif de la rencontre a été d'identifier les nouveaux défis majeurs de la gouvernance forestière en lien avec les processus de gouvernance en cours, à savoir l'APV/ Flegt, la REDD+, l'Itie et le partenariat forestier.

Cet atelier a aussi permis aux représentants des associations de la société civile, de la communauté locale et des peuples autochtones d'exprimer leurs préoccupations majeures, en lien avec ces processus de gouvernance.

« Nous faisons partie des organisations de la société civile et nous avons des préoccupations sur les questions de gouvernance forestière, climatique et foncière. Les communautés locales et peuples autochtones ont pratiquement les mêmes préoccupations », a indiqué la directrice exécutive de l'OCDH, Nana Synthia Kiyindou Yombo.

Car, « dans les départements forestiers comme la Sangha et la Likouala, par exemple, il y a un conflit homme-éléphant qui jusque-là ne semble pas être réglé. Il y a autant de préoccupations que nous voulons exprimer à travers cette réunion qui nous permet d'exprimer notre voix », a poursuivi la directrice exécutive de l'OCDH.

La lourdeur dans la mise en œuvre de certains processus de gouvernance a fait partie des sujets évoqués au cours de cette rencontre qui succède à celle organisée par l'OCDH, les 24 et 25 février. Celle-ci portait sur l'analyse des grilles de légalité forestière en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

## Le budget exercice 2025 à l'examen

Le Conseil départemental et municipal de Brazzaville a ouvert, le week-end dernier, sa 7<sup>e</sup> session budgétaire. Parmi les cinq affaires inscrites à cette session, les conseillers vont examiner puis adopter le budget municipal au titre de l'année 2025.

Au cours de cette réunion ordinaire qui va durer dix jours, les conseillers vont donc examiner puis entériner, en premier, le budget du Conseil départemental et municipal exercice 2025. Il s'agira de doter à l'assemblée locale des moyens financiers conséquents devant lui permettre de faire face aux nombreux défis qui s'imposent à lui, en termes d'assainissement, d'entretien des voies de communication et d'espaces publics. L'objectif étant d'offrir aux Brazzavillois un cadre de vie agréable ainsi qu'un environnement sain.

De même, le conseil municipal va examiner le projet de délibération portant adoption du programme d'investissement du Conseil départemental et municipal de Brazzaville exercice 2025 ; le projet de délibération portant reconnaissance de la gestion des marchés de nuit de la ville de Brazzaville. L'ordre du jour du conseil prévoit également l'examen de la délibération portant la durée de conservation d'une dépouille mortelle dans une morgue



Une vue des conseillers en pleine session/Adiac

de Brazzaville. « La session qui s'ouvre ce jour revêt une importance capitale, car elle permettra de définir les priorités d'action pour l'année 2025, au service de notre ville et de ses habitants. Ce moment important de notre gouvernance municipale est l'occasion de dresser le bilan des actions engagées, d'examiner les défis auxquels notre ville fait face

et d'adopter un programme d'investissement annuel ainsi qu'un budget conforme aux aspirations de nos concitoyens », a indiqué le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

En termes de réalisations, il s'est réjoui du travail abattu et « des progrès de l'année écoulée » à Brazzaville dans plusieurs do-

maines. Il a cité, entre autres, le pavage des routes dont la plus importante est celle en cours au quartier domaine, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri. A ce jour, a-t-il poursuivi, 26 km de route ont été réhabilités par le bouchage des nids de poules dans la ville capitale. « Au plan de l'assainissement urbain, nous avons réussi sans y être préparés à at-

ténuer les problèmes d'amoncellement des ordures ménagères le long des principales artères de la ville, après l'arrêt inopiné des activités d'Averda. »

## De grands défis à relever

Le député-maire de Brazzaville a toutefois reconnu que Brazzaville fait face à de nombreux enjeux majeurs, tels que l'accès à l'eau potable et à l'électricité pour tous ; la gestion des déchets et la préservation de l'environnement ainsi que le nombre et la qualité des voiries urbaines.

Dans ce package, Dieudonné Bantsimba a relevé aussi d'autres nécessités, entre autres l'hygiène des marchés domaniaux ; l'équipement et le fonctionnement des directions des services municipaux, le paiement régulier des salaires des agents et le soutien à la créativité. Pour conclure, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a invité les conseillers à travailler avec abnégation.

Firmin Oyé

## ASSAINISSEMENT ET ENTRETIEN ROUTIER

## L'UE réitère son soutien au Congo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Anne Marchal, a réaffirmé le 26 février à Brazzaville, au terme d'un entretien avec le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, l'engagement de son institution à poursuivre les projets engagés dans le pays.

Selon la cheffe de la délégation de l'UE au Congo, les attributions du nouveau ministère correspondent à un certain nombre de projets que son institution a engagés en République du Congo dont le projet Villes résilientes au cours d'exécution à Nkayi (Bouenza) et à Owando (Cuvette), visant l'assainissement urbain. « C'est un bon projet pilote autour de deux villes, qui est un modèle pour le Congo et pour d'autres pays. D'autres aspects de la discussion ont porté sur la route Brazzaville-Mindouli dont je comprends beaucoup l'intérêt des autorités du Congo à terminer le dernier tronçon. Les équipes de ma délégation sont en contact avec les interlocuteurs aussi bien du côté européen que du côté congolais, pour essayer de trouver une solution adéquate et répondre aux attentes », a expliqué Anne Marchal à la presse. Selon elle, ce tronçon qui fait déjà l'objet d'une étude actuellement est de très grand intérêt pour la population. Elle a également encouragé



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Anne Marchal/DR

ses collaborateurs qui regardent, a-t-elle dit, toutes les options d'autant plus que beaucoup d'opérateurs doivent être mobilisés. « Nous devons voir comment mobiliser les fonds et comment trouver aussi la bonne volonté des opérateurs pour vouloir réaliser les travaux » a poursuivi Anne Marchal. Juste Désiré Mondelé et son hôte ont, par ailleurs, discuté des autres projets d'infrastructures que l'UE est active dans le cadre du global Gateway. « Nous avons une offre adaptée aux besoins Congo. Nous sommes actifs

à Pointe-Noire, nous avons les travaux d'études des grands corridors multimodaux Brazzaville Pointe-Noire-Brazzaville et plus loin, ce sera à Kinshasa ou à Bangui. Nous avons aussi une boucle de l'amitié dans le domaine de l'énergie. En fait, tous ces projets d'infrastructures environnementaux sont en synergie avec les projets comme ceux des villes résilientes où d'anciens projets comme la route Brazzaville-Mindouli », a conclu l'ambassadeur de l'UE au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

## FINANCES

## La France réitère son soutien au gouvernement congolais

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, a échangé le 27 février à Brazzaville avec l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi. Celle-ci a réitéré le soutien de son pays dans les négociations entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI).

« J'ai rencontré le ministre dans ses précédentes fonctions. C'est agréable aujourd'hui de le retrouver dans les fonctions très exigeantes. Nous avons, ensemble, fait le tour de ce que constitue la relation économique et financière entre la France et le Congo, notamment des discussions que le Congo a avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international », a déclaré Claire Bodonyi.

« Vous savez à quel point ces programmes sont importants pour la santé financière du Congo qui traverse les périodes difficiles. Je venais redire le soutien que la France a toujours apporté lors de ces différentes négociations », a poursuivi la diplomate française.

Christian Yoka et Claire Bodonyi ont aussi fait le point de l'ensemble des projets réalisés par la France au Congo, dans le cadre du contrat de désendettement. Il s'agit des projets de la corniche, d'assainissement mené à Bacongo, à Pointe-Noire et celui de la Tsiémé en vue. « Nous arrivons à la fin du contrat de désendettement ayant permis à la France d'être au côté du Congo. Cet instrument financier arrive à son terme et nous devons le réinventer », a conclu l'ambassadrice de France au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

## JOURNÉE NATIONALE DE SALUBRITÉ

## Brazzaville et Pointe-Noire mobilisées pour des réformes durables

L'opération d'assainissement organisée à Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville et aux différents quartiers de Pointe-Noire, par la Direction générale de l'Assainissement le 1er mars, à l'occasion de la Journée nationale de salubrité, a suscité une forte mobilisation.

L'implication du maire de Makélékélé, Frédéric Miambanzila, de l'élu national de cette circonscription, ainsi que la participation active de la population, des chefs de quartier, des chefs de zone et des chefs de bloc témoignent d'une prise de conscience collective face aux enjeux de salubrité publique.

Les commerçants, représentés par le bureau du Syndicat des commerçants du Congo, ont également répondu présents, renforçant ainsi l'impact de cette initiative. Le lancement du Trimestre de l'assainissement, initié le 24 février dernier par le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a permis d'accélérer la mise en œuvre des directives gouvernementales en matière d'aménagement. Cependant, la population souhaite que ces opérations ne se limitent pas au premier samedi du mois, mais deviennent des actions



Le Directeur Général de l'Assainissement entouré des participants lors de la journée internationale de salubrité/Adiac

régulières et pérennes. « Ces opérations étaient ponctuelles, faute d'un organe de suivi permanent. Mais avec la création d'un ministère dédié et de la Direction générale de l'Assainissement, les problématiques d'assainissement bénéficient désormais d'un suivi rigoureux », a déclaré le directeur général de l'Assainissement.

À Pointe-Noire, des actions similaires ont été menées par l'équipe mandatée de la Direction générale de l'Assainissement, dans la continuité

du lancement du trimestre de l'assainissement. L'objectif est d'intensifier les efforts au-delà du premier samedi du mois et d'assurer des opérations continues pour éradiquer l'insalubrité dans les quartiers.

## Pesage du plastique : une innovation incitative

L'une des innovations majeures de cette réorganisation de la Journée nationale de salubrité est l'instauration du pesage du plastique. Désormais, la population est encouragée à collecter les déchets plastiques, qui pourront être échangés contre une compensation financière. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du décret présidentiel de 2011, qui réglemente l'utilisation du plastique en raison de son impact environnemental négatif. L'objectif est de faire du recyclage une opportunité économique tout en contribuant à un cadre de vie plus sain. À travers ces différentes actions, la Direction générale de l'Assainissement, sous l'égide du ministère chargé de l'assainissement, œuvre pour un changement durable, où chaque citoyen devient acteur du bien-être collectif.

Durly Emilia Gankama

## JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

# Le Congo se propose à mieux gérer ses ressources naturelles pour les générations futures

À l'occasion de la commémoration, le 3 mars, à Brazzaville de la journée africaine de l'environnement, la ministre Arlette Soudan-Nonault chargée de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable, a demandé aux pouvoirs publics, aux opérateurs économiques, aux responsables de la société civile et aux populations à faire preuve du sens des responsabilités dans la gestion des ressources naturelles que nous avons en commun avec les générations futures.

Cette journée a été instituée en 2002 par l'Organisation de l'Unité africaine afin de sensibiliser le public aux enjeux et défis environnementaux urgents auxquels le continent africain est confronté. Depuis 2012, à l'initiative conjointe de Son Excellence le président Denis Sassou N'Gesso et de son homologue Kenyan, l'événement est célébré conjointement avec la journée « Wangari Maathai » afin de rendre hommage au Pr Wangari Maathai, prix nobel de la paix, pour son œuvre remarquable en faveur de l'environnement en Afrique et leader du mouvement de la Ceinture Verte, une organisation non gouvernementale qu'elle a créée en réaction au phénomène de déforestation et d'érosion des sols au Kenya. « Nous devons montrer à l'Afrique l'exemple d'un pays respectueux de l'environnement, et servir de modèle

à d'autres peuples sur le continent. Nous devons, à cet effet, améliorer encore notre propre gouvernance environnementale à travers une appropriation par tous de la responsabilité environnementale. L'environnement nous engage tous, responsables administratifs, chefs d'entreprises nationaux et étrangers œuvrant au Congo, opérateurs de notre sol et de notre sous-sol, agriculteurs, citoyennes et citoyens conscients », a signifié la ministre de l'Environnement dans une déclaration rendue publique.

En Afrique, le Congo joue un rôle actif dans le plaidoyer comme l'illustre l'engagement permanent de l'autorité qui conduit une diplomatie environnementale active et remarquée sur la scène internationale. Le dynamisme de ce soft power s'est concrétisé récemment à travers l'organisation

réussie à Brazzaville en 2023 et 2024 de deux grandes assises : le deuxième sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux de la planète et la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. En témoignent également l'installation à Brazzaville du siège de la commission Climat du Bassin du Congo et de la Radiotélévision du Bassin du Congo. Dans la déclaration lue par la ministre Arlette Soudan-Nonault, secrétaire exécutive de la commission Climat Bassin du Congo, elle rappelle que l'environnement n'ayant pas de frontière, seule une approche intégrée et régionale peut nous amener à préserver au mieux ce que nous avons en partage : la nature.

Par ailleurs, face aux enjeux de légitimité et de développement des États africains, « (...) il est possible et indispensable de

combiner les enjeux du développement économique avec ceux de l'environnement, grâce à une politique de développement durable. (...) Les efforts de croissance économique et de justice sociale ne doivent pas occulter l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement. La gestion durable de l'environnement est fondamentale pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, de la paix, de la durabilité des infrastructures et de la stabilité sur le continent africain », mentionne la déclaration officielle du gouvernement du Congo.

Signalons que cette déclaration rappelle que les engagements pris lors de l'Accord de Paris en 2015 n'ont pas été respectés. Huit ans plus tard, la 28e COP qui s'est tenue à Dubaï aux Émirats Arabes Unis a, ce-

pendant, marqué un pas positif sur le long chemin qui mène à la justice climatique puisqu'un Fonds pour les pertes et dommages, destiné à aider les pays en développement à lutter efficacement contre les effets des changements climatiques, a été approuvé. A la COP 29 tenue à Bakou en Azerbaïdjan, les États sont parvenus à un accord qui devrait permettre, à condition qu'il soit respecté, de tripler le financement aux pays en développement par rapport à l'objectif précédent de cent milliards de dollars par an, et cela d'ici à 2035.

Enfin, les appels répétés à la mise en place d'un nouvel ordre environnemental mondial, lancés par les États en voie de développement, rencontrent de plus en plus d'échos à travers le monde et sont pris en compte dans l'agenda international.

**Fortuné Ibara**

## PARC NATIONAL DE NTOKOU-PIKOUNDA

## Les parties prenantes élaborent les stratégies de gestion durable

Le conseiller à la biodiversité et à la lutte anti-braconnage du ministère de l'Économie forestière, Roger Mbete, a présidé, du 26 au 27 février à Brazzaville, les travaux de l'atelier d'engagement des parties prenantes pour la mise en œuvre du Programme du Fonds paysager biodiversifié pour le bassin du Congo occidental.

L'atelier a permis aux participants d'échanger sur les défis du bassin du Congo occidental et d'élaborer des stratégies de gestion durable adaptées aux réalités locales des communautés en général et en particulier à ceux des communautés vivant au parc national de Ntokou-Pikounda.

Le directeur régional de la Zoological society of London (ZSL) pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, Andrew Fowler, a mis en exergue l'importance de la collaboration entre le gouvernement congolais et la ZSL. Il a souligné les enjeux liés à la gestion durable des forêts du bassin du Congo occidental, qui subissent d'importantes pressions menaçant la biodiversité et exacerbant les effets des changements climatiques.

« Il s'avère crucial d'entreprendre des actions durables et percutantes pour conserver et protéger le bassin du Congo en tant que point chaud de diversité biologique », a déclaré Andrew Fowler.

Le programme britannique BLF, qui vise à réduire la pauvreté et restaurer la biodiversité, entend ainsi contribuer à la gestion durable des ressources naturelles de la région. Il englobe le Came-

roun, la République du Congo et le Gabon et vise à réduire la pauvreté, restaurer la biodiversité et atténuer les effets des changements climatiques.

« Le BLF n'est qu'un des plusieurs programmes que finance le Royaume-Uni dans le secteur des forêts au Congo. Le gouvernement britannique s'engage à soutenir le Congo en développant des opportunités économiques par l'investissement dans la nature. Ainsi, nous contribuerons à la réduction de la pauvreté, créons un développement économique durable pour les communautés vivant dans les forêts du bassin du Congo occidental », a ajouté Andrew Fowler.

C'est ainsi que le conseiller à la biodiversité et à la lutte anti-braconnage du ministère de l'Économie forestière a insisté sur la nécessité de renforcer la synergie entre les acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité, de définir des mécanismes adaptés aux besoins des parties prenantes et de garantir l'implication effective des communautés locales et autochtones. Il a réaffirmé l'engagement du ministère à soutenir toute initiative visant à



renforcer la résilience des forêts congolaises.

La gestion durable des forêts ou l'aménagement écosystémique des forêts est un mode de sylviculture à tendance écologique qui fixe des critères, indicateurs et objectifs sociaux et environnementaux, en plus des objec-

tifs économiques à la gestion forestière. « Le programme qui s'exécutera dans l'aire protégée du parc national de Ntokou-Pikounda jusqu'en 2030 prend en compte le conflit hommes-faunes. Il est aussi une composante importante pour les communautés locales. Il y a également les

conditions de soins de santé et l'assistance sociale des communautés qui sont prises en compte dans les zones très enclavées », a indiqué Parfait Charleston Bakabana, membre de ZSL.

Afin de renforcer la résilience des forêts au Congo, l'Etat a adopté et ratifié plusieurs mesures en termes d'engagements et d'exigences à l'égard des collectivités locales, des bailleurs et certains de ces engagements ont pris effet depuis la ratification de certains accords internationaux par le Congo lors de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, le 12 juin 1992. De plus, ces engagements sont principalement au bénéfice des populations locales et autochtones. Il faut souligner, en prélude, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, notamment l'article 13 qui stipule que tous les citoyens ont le droit de participer librement aux affaires publiques de leur pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis, selon les règles établies par la loi.

**Fortuné Ibara**

## DISPARITION

# Charles Emile Apesse décédé en France

Le président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Apesse, est décédé le 2 mars en France à l'âge de 70 ans des suites d'une maladie.

L'illustre disparu laisse un héritage inestimable tant sur le plan professionnel que personnel. Né en 1955, Charles Emile Apesse a consacré sa vie à la justice et à la défense des valeurs qui fondent les sociétés humaines. En tant que procureur près le Tribunal de Grande instance de Dolisie, il a fait preuve d'une intégrité et d'un dévouement exemplaires.

Sa carrière l'a conduit à exercer des prestigieuses fonctions, notamment en tant que président du Tribunal de Grande instance de Pointe-Noire, puis président de la Cour d'appel de cette ville et de Brazzaville. Son engagement pour la justice l'a également amené à présider la Commission électorale nationale indépendante. Charles Émile Apesse était bien plus qu'un homme de la loi qu'un pilier de la communauté sociale. Son humanité, son écoute attentive et son sens aigu de la justice ont touché de nombreuses vies humaines. Il a su inspirer ses collègues et de nombreuses générations de magis-

trats et d'avocats en leur inculquant l'importance de l'éthique, de la déontologie et de l'engagement pour la défense de la nation.

C'est pendant le procès des disparus du beach de Brazzaville qu'il avait montré ses qualités d'un magistrat juste et impartial, guidé par les principes cardinaux de son métier. Charles Emile Apesse est de la classe des juristes rares que le Congo a connus.

Sa disparition laisse un vide immense. Les souvenirs de ses batailles pour la justice, sa sagesse et sa bienveillance resteront gravés dans les cœurs des Congolais épris de justice et d'humanité. En cette période de deuil, nous nous unissons pour rendre hommage à un homme dont le parcours exemplaire continuera d'éclairer le chemin de la justice congolaise. Charles Émile Apesse, ta mémoire vivra à travers ceux à qui tes œuvres ont inspiré les valeurs positives que tu défendais.

**Roger Ngombé**



— VISITEZ LE —  
**MUSÉE-GALERIE**  
**DU BASSIN DU CONGO**

**L'ART**  
 dans toutes ses  
 expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
 et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
 d'ouvertures :**

Du Lundi au  
 Vendredi : **9H-17H**

Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
 immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo



## POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI

## Recyclage des inspecteurs d'académie

Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Robin Pascal Ongoka, a co-présidé le 26 février à Brazzaville, avec Gloria Ondako Oket, coordonnatrice nationale du Bureau international du travail (BIT), l'ouverture des travaux de l'atelier de formation des inspecteurs académiques et des conseillers sur le cadre intégré de la politique nationale de l'emploi.

Le séminaire de trois jours a pour objectif de renforcer les capacités des inspecteurs d'académie et des conseillers en emploi de la République du Congo pour une meilleure compréhension et la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi afin de contribuer efficacement à la promotion de l'emploi, de l'emploi décent et au développement du marché du travail.

Il s'inscrit dans le cadre du Projet de développement intégré de chaînes de valeurs agricoles (Prodivac) et a été financé par la Banque africaine de développement. La formation permettra donc aux inspecteurs académiques et aux conseillers d'emploi de jouer leur rôle fondamental pour la mise œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Au Congo, les politiques de l'emploi recouvrent les interventions publiques sur le marché du travail et ont pour objectif d'en améliorer le fonctionnement, d'accroître et préserver l'emploi ainsi que de réduire le chômage et les discriminations à l'embauche.

C'est ainsi que durant les travaux, les inspecteurs d'académie et les conseillers en emploi s'attèleront



Les officiels posant avec les participants au séminaire/Adiac

sur les concepts clés du marché du travail tels que l'emploi, le cadre intégré des politiques socio-économiques, le travail, le chômage et le sous-emploi. Il est question pour « ces participants de comprendre le fondement, les objectifs et les processus d'élabo-

ration de la politique nationale de l'emploi et de la formation », a indiqué Robin Pascal Ongoka.

Au terme de cette séance de travail, l'appréhension des concepts clefs par les inspecteurs d'académie et les conseillers en emploi améliorera leurs compétences en

matière d'analyse et d'élaboration des plateaux ainsi qu'une mise en œuvre des plans d'action opérationnels pour une meilleure interlocation et une gestion efficace du marché du travail.

« Ce renforcement des capacités, pour nous, est vraiment

crucial dans le contexte où l'on recherche à formaliser son économie, à mieux gérer les transitions vers des marchés du travail plus inclusifs et humanitaires », a rappelé le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture.

**Fortuné Ibara**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Lancement du processus d'élaboration des comptes de la santé exercices 2021-2023

Le ministre de la Santé et de la Population, le Pr Jean Rosaire Ibara, a patronné, le 1er mars à Brazzaville, la cérémonie de lancement officiel de la collecte des données en vue de l'élaboration des comptes nationaux de la santé au titre des années 2021, 2022 et 2023.

La collecte est organisée dans le cadre d'une institutionnalisation des comptes de la santé, selon les règles de l'art. Il s'agit de décrire l'utilisation des ressources dans un système de santé et permettre de suivre les tendances des dépenses; d'identifier les différentes sources de financement du secteur santé ainsi que leurs contributions; d'analyser les flux de financement du système de santé national; d'analyser l'équité et l'efficacité des allocations budgétaires de l'Etat entre les différentes structures sanitaires et entités administratives; d'analyser la contribution des ménages dans les dépenses de santé; d'analyser la contribution des partenaires techniques et financiers dans le financement du système de santé; et enfin, d'élaborer les comptes de la santé 2021, 2022 et 2023.

Dans son mot de circonstance, le ministre de la Santé et de la Population a souligné que cette cérémonie se tient au moment où le pays, suivant les hautes orientations du président de la Répu-

blique, et sous le leadership du Premier ministre, implémente le régime d'assurance maladie universelle, offrant ainsi aux assurés sociaux et aux ayants droit un accès aux services de santé dans les secteurs public et privé. « De ce fait, les comptes de la santé constituent un outil pratique pour un diagnostic stratégique du système de santé sous le prisme du financement de la santé. Ils sont essentiels pour assurer un système de santé efficace, équitable et durable. Ils permettent une amélioration continue des services de santé », a dit le Pr Jean Rosaire Ibara.

Il a rappelé que le financement des comptes de la santé englobe diverses sources qui contribuent, in fine, au financement global du système de santé. On peut noter, comme sources de financement, le budget de l'Etat, les assurances santé tant publiques que privées, les paiements directs, les financements internationaux, les organisations non gouvernementales, ainsi

que le partenariat public-privé. Le ministre de la Santé a poursuivi qu'en combinant ces diverses sources de financement, les comptes de la santé offrent une vue d'ensemble. Ils permettent de planifier et d'allouer les fonds de manière plus efficace et équitable.

Les comptes de la santé sont un outil crucial pour analyser et gérer les dépenses de santé d'un pays ou d'une organisation pendant une période donnée. Ils décrivent l'utilisation des ressources dans un système de santé et permettent d'en suivre les tendances des dépenses. A ce jour, les comptes de la santé ont été réalisés dans plus de cent pays à moyen ou faible revenu et contribuent à la réflexion sur l'amélioration du financement du système de santé. Ils incluent les dépenses de santé du secteur public, du secteur privé, des ménages ainsi que celles des organisations non gouvernementales et de la coopération internationale.

**Guillaume Ondze**

## INCIVISME

## Les logements sociaux de Mpila de plus en plus vandalisés

Climatiseurs emportés, lampadaires et vitrines cassés, l'emblématique cité de Mpila, construite sur l'ancien camp militaire du régiment blindé, perd chaque jour qui passe ses accessoires. Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a fait le constat le 27 février, lors de la visite des chantiers.

Construite à coût de milliards de francs CFA et totalement achevée depuis plus de cinq ans, la cité moderne de Mpila, constituée de vingt-deux bâtiments de quatre étages chacun, de vingt-six bâtiments de deux niveaux et douze bâtiments de trois étages, offrant au total près de 1000 appartements de bon standing, se détruit à petit feu.

Mais, depuis un moment, des personnes inciviques non identifiées s'infiltrèrent nuitamment dans ces appartements à vendre pour opérer et semer la désolation. Ainsi, ces inciviques ont déjà détruit des poteaux électriques qui éclairent la cour et les espaces verts, cassé des vitrines et emporté des climatiseurs installés dans les appartements.

Un comportement incivique décrié par le ministre d'Etat, Jean-Jacques Bouya, qui a indiqué que cela annihile les efforts consentis par le gouvernement et continuera de tirer le Congo vers l'abîme. Soucieux de préserver ce site qui abrite aussi des centres commerciaux et un musée moderne, le ministre d'Etat a relevé la nécessité d'y installer des postes de sécurité. L'objectif est de juguler le phénomène qui a commencé il y a bien des années au stade de la Concorde de Kintélé.

Le ministre d'Etat avait initié cette visite de terrain pour évaluer l'état d'avancement de quelques chantiers en cours d'exécution dans la ville. Il s'est agi du chantier de traitement du ravin de Ngamakosso, dans le 6e arrondissement, qui menaçait le château d'eau du quartier, ainsi que celui de construction de la route d'accès aux Tours jumelles de Mpila, qui va déboucher sur l'avenue des 3 Martyrs au niveau du quartier Dragage. Dans l'ensemble, les travaux avancent à un rythme satisfaisant, en dépit de la conjoncture difficile, selon Jean-Jacques Bouya.

**Firmin Oyé**

## GABON

## Brice Oligui Nguema candidat à la présidentielle

Après s'être mis en retrait des Forces armées gabonaises, Brice Clotaire Oligui Nguema a officialisé, le 3 mars, sa candidature à la présidentielle du 12 avril prochain.



Président du Gabon depuis le 30 août 2023, Brice Clotaire Oligui Nguema ambitionne de transformer davantage son pays, en s'engageant à réformer les institutions. Ayant officiellement annoncé son retrait de l'armée à l'approche de l'élection présidentielle, il mise sur son bilan et les actions réalisées pendant la transition pour convaincre les électeurs. Né le 3 mars 1975 à Ngouoni, au Gabon, Brice Clotaire Oligui Nguema a réalisé sa carrière dans l'armée, intégrant en 1997 l'Académie royale militaire de Meknès, au Maroc, pour une formation militaire et universitaire. Nommé en 2020 à la tête de la garde républicaine, il a en charge la sécurité présidentielle et des grandes institutions de l'État. C'est lui qui a conduit, le 30 août 2023, le collège des soldats qui ont renversé le président Ali Bongo Ondimba.

Depuis sa prestation de serment le 4 septembre 2023, Brice Oligui Nguema a conduit et implanté de nombreuses réformes des institutions visant à transformer la gouvernance au Gabon et instaurer des élections libres. Sa candidature à la présidentielle arrive à un moment où son pays, quatrième producteur de pétrole d'Afrique et premier producteur mondial de manganèse, affiche un taux de croissance autour de 3% en 2024 et augure tout de même une embellie économique plus marquée.

La mise en place d'un gouvernement de transition composé de civils et de militaires, ainsi que la mise en application d'une gestion plus transparente des ressources publiques, des audits des institutions pour lutter contre la corruption, et des mesures sociales adoptées pour améliorer les conditions de vie des Gabonais, sont les principaux atouts de la candidature de Brice Oligui Nguema.

L'élection présidentielle du 12 avril doit lui permettre de franchir un nouveau palier afin d'incarner le dirigeant providentiel bâtisseur d'une nouvelle ère politique pour le Gabon.

Pour sa part, l'opposition s'organise pour réaliser un front commun face à la candidature de Brice Clotaire Oligui Nguema.

Yvette Reine Boro

## Le président équato-guinéen appelle à soutenir le général Oligui

Le président de la Guinée Equatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, par ailleurs président de la communauté régionale d'Afrique centrale (CEEAC), a appelé les Gabonais à être «sages» et à soutenir leur dirigeant, le général Oligui Nguema, à sept semaines de l'élection présidentielle prévue au Gabon.

Arrivé au pouvoir après le coup d'Etat du 30 août 2023 qui a mis un terme à la dynastie Bongo, l'ancien chef de la garde présidentielle devenu président de la transition, ne s'est pas encore officiellement déclaré candidat à la présidentielle du 12 avril mais multiplie les déclarations implicites sur son intention de briguer un mandat de sept ans.

Samedi, son homologue équato-guinéen lui a apporté un soutien appuyé lors d'une cérémonie marquant le raccordement du réseau électrique de son pays avec le Gabon.

## GUINÉE-BISSAU

## Un projet d'accord sur une date des élections

Les médiateurs ouest-africains dépêchés en Guinée-Bissau ont préparé un projet d'accord sur une date des élections, ont-ils indiqué dans un communiqué, ajoutant avoir quitté le pays après des menaces d'expulsion du président Umaru Sissoco Embaló.

Ces médiateurs de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) étaient à Bissau du 21 au 28 février pour trouver une solution aux divergences entre le pouvoir et l'opposition sur la date de la fin du mandat du président Embaló dont le pays est habitué à l'instabilité politique et militaire.

«La mission a préparé un projet d'accord pour une feuille de route pour la tenue des législatives et de la présidentielle et a commencé à le présenter aux parties prenantes pour leur consentement», indique un communiqué daté de samedi signé de son chef, Bagudu Hirse, qui ne précise pas le contenu du projet.

Elle «a quitté Bissau tôt le matin du (samedi) 1er mars après des menaces du président Embaló de l'expulser», ajoute le communiqué, sans plus de précisions.

La présidence bissau-guinéenne était injoignable dimanche tan-

dis que le président Embaló, qui a rencontré les médiateurs au début de leur mission, était en voyage à l'étranger.

Les médiateurs ont dit avoir rencontré différents acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la gestion des élections.

La mission ouest-africaine va «présenter au président de la commission de la Cedeao (Omar Alieu Touray) son rapport incluant sa proposition d'une feuille de route pour des élections inclusives et pacifiques en 2025», ajoute le communiqué.

M. Embaló avait déclaré le 23 février que les élections présidentielle et législatives se tiendraient le 30 novembre.

Selon la Cour suprême de Bissau, M. Embaló termine son mandat le 4 septembre. Ce dernier a retenu la même date mais le chef de l'opposition, Domingos Simoes Pereira a, lui, fixé le terme de ce mandat au 27 février.

M. Embaló a prêté serment pour

un mandat de cinq ans le 27 février 2020. La communauté internationale a fini par approuver son élection, mais le résultat avait été contesté par son rival M. Pereira.

Ce dernier avait déposé un recours devant la Cour suprême, qui a mis plusieurs mois avant de se prononcer en faveur de M. Embaló. M. Pereira a toujours refusé de reconnaître la victoire de son adversaire, qu'il juge frauduleuse.

En décembre 2023, M. Embaló a dissous le Parlement dominé à l'époque par l'opposition, trois jours après des affrontements armés qu'il a présentés comme une tentative de coup d'Etat dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest.

Il avait ensuite fixé au 24 novembre 2024 les législatives anticipées, avant de les reporter sine die par un décret présidentiel, invoquant des difficultés logistiques et financières.

## DETTE

## D'anciens chefs d'État africains appellent à un allègement

Le spectre de la dette élevée qui accable les pays pauvres nécessite une remise à zéro urgente, afin d'éviter de multiples crises, ont affirmé jeudi des dirigeants africains lors du lancement d'une initiative visant à atténuer leurs difficultés d'emprunt.

Signé en marge d'une réunion des ministres des Finances du G20 au Cap, le projet préconise une refonte du système mondial de prêts afin de débloquent un allègement de la dette et des conditions d'emprunt favorables pour les pays africains.

Connu sous le nom d'Initiative des dirigeants africains pour l'allègement de la dette (Aldri), il sera dirigé par une équipe de sept membres, dont cinq anciens présidents, un vice-président et un premier ministre.

«Plus de la moitié de la population africaine vit dans des pays qui consacrent plus d'argent au paiement des intérêts qu'à l'éducation, à la santé ou au climat», a illustré l'ancienne présidente de l'île Maurice, Ameenah Gurib-Fakim. «La plupart des pays africains auront besoin d'un

allègement significatif de la dette pour débloquer les financements nécessaires aux Objectifs de développement durable 2030 des Nations unies et aux objectifs de l'Accord de Paris», a-t-elle ajouté. L'Afrique du Sud, qui assure la présidence tournante du G20 cette année, veut aider les économies en développement à faire face au remboursement de leur dette.

C'est la première fois que le G20 se tient en Afrique, mais les discussions ont été dominées par l'érosion du multilatéralisme et l'absence de hauts responsables américains.

La présidence offre «une occasion unique de mener la charge sur l'allègement de la dette», a déclaré l'ancien vice-président du Nigeria, Yemi Osinbajo.

Selon l'Aldri, les pays à revenu faible et intermédiaire ont dépensé un montant stupéfiant

de 1.400 milliards de dollars au service de la dette, dont 406 milliards en paiement d'intérêts.

Les coûts croissants de la dette grugent les fonds qui pourraient être utilisés pour mieux lutter contre la pauvreté, faire face aux catastrophes climatiques et à d'autres défis, ont déclaré les chefs d'État et de gouvernement.

Selon le FMI, le taux d'endettement moyen des pays subsahariens avait atteint un niveau record de près de 60% du produit intérieur brut fin 2022.

L'an dernier, la Zambie a signé un accord sur la dette avec ses bailleurs de fonds étrangers, ce qui a permis d'alléger le fardeau financier de la première nation africaine à se retrouver en défaut de paiement après la pandémie de Covid.

Source AFP

## COOPÉRATION SUD-SUD

## Le président de l'ARC échange avec un député de l'Assemblée nationale

L'honorable Mbui Kaya Nyi Mbui Guido, député de la circonscription électorale de Yakoma, dans la province du Nord-Ubangi, en République démocratique du Congo (RDC), mettant à profit son séjour à Paris, s'est entretenu avec Me Michel Langa, président de l'association les Amis de la République centrafricaine (ARC).

L'entretien s'est déroulé le 1er mars à Paris. Motivés par une volonté partagée de vouloir établir une coopération Sud-Sud, Mbui Kaya Nyi Mbui Guido et Michel Langa ont passé en revue l'actualité du moment et se sont attardés sur les éventuelles synergies à mettre en place en vue de vivre en bon voisinage entre les deux pays, à savoir la RDC et la Centrafrique.

De ce fait, ensemble, ils ont répertorié les différents

domaines par lesquels il est possible de mettre en place des projets de solidarité entre les populations congolaise et centrafricaine afin de contribuer à leur bien-être, assurer un avenir meilleur, en respect de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pour le président de l'ARC, en dehors du cercle de réflexion que constitue

son association, il s'agit d'initier des projets dont la contribution est de constituer un moteur de la dynamique de co-développement en Afrique. Par le biais de ces projets portés par la diaspora, ériger des vecteurs de transformation socio-économique à travers la mise en œuvre de projets de développement, à la fois en République centrafricaine et en RDC, en s'appuyant, sur place, sur des associations locales,



Me Michel Langa et l'honorable Mbui Kaya Nyi Mbui Guido lors de la séance de travail à Paris/DR

ou une personnalité telle que le député Mbui Kaya Nyi Mbui Guido en cas d'espèce. « Une telle collaboration directe avec les bénéficiaires et leur créativité répond ainsi au mieux aux besoins de développement sur le terrain », a-t-il expliqué.

Le député congolais a admis qu'un tel concept

entre la société civile et un représentant du peuple concourt à mettre en lumière les opportunités et les défis de la coopération Sud-Sud et à identifier les tendances émergentes pour contribuer à la réalisation d'objectifs des populations en vue d'un avenir plus inclusif et plus durable.

Marie Alfred Ngoma

L'ARC a été créée le 21 septembre 2013 et est présidée par Me Michel Langa, inscrit au barreau de Paris depuis plus de 32 ans, et inscrit également à celui de la Centrafrique en 2023. Il est détenteur de la médaille de Chevalier au titre de la reconnaissance du président Faustin-Archange Touadéra et connu pour avoir été un des avocats du chanteur congolais Papa Wemba, lors des poursuites des justices française et belge pour aide au séjour irrégulier d'étrangers sous couvert de ses activités musicales.

Le député Mbui Kaya Nyi Mbui Guido a vu son élection confirmée par la Cour constitutionnelle de RDC, le 20 janvier, à la suite de la publication des résultats des élections législatives des circonscriptions électorales de Yakoma Nord-Ubangi publiés par la Commission électorale nationale indépendante.

## ETATS-UNIS

## Donald Trump met fin à Power Africa

L'administration de Trump a officiellement annulé Power Africa, une initiative américaine lancée en 2013 sous l'égide de Barack Obama pour améliorer l'accès à l'électricité sur le continent africain.

Le programme visait à mobiliser des investissements publics et privés pour développer des infrastructures énergétiques et offrir une source d'énergie durable à des millions de personnes. Power Africa était un projet ambitieux destiné à réduire la fracture énergétique en Afrique. Avec une promesse initiale de 7 milliards de dollars d'investissements, dont l'objectif était de doubler l'accès à l'électricité en soutenant des projets d'énergie renouvelable et de production d'électricité à partir de gaz et d'autres sources. Ce qui aura permis de connecter plus de 120 millions de personnes à l'électricité et de financer des projets d'infrastructure énergétique à travers l'Afrique. La décision de mettre fin à Power Africa s'inscrit dans une politique de réduction des engagements internationaux et de recentrage sur les intérêts économiques américains. Cette mesure s'explique par une volonté de déprioriser les investissements en Afrique au profit d'autres secteurs jugés stratégiques par Washington. Ainsi, l'administration Trump a

réorienté les financements vers des projets favorisant le charbon et les énergies fossiles, en contradiction avec les objectifs écologiques de Power Africa. Cette annulation soulève de nombreuses inquiétudes quant à l'avenir de l'électrification en Afrique.

#### Les impacts de l'annulation et les nouvelles sources de financement

L'annulation de Power Africa a plusieurs retombées, notamment le ralentissement des projets en cours ; moins de financements pour les énergies renouvelables ; la dépendance accrue aux énergies fossiles. Son abandon oblige de nombreux pays africains à rechercher d'autres partenaires pour financer leurs infrastructures énergétiques. La Chine, l'Union européenne et des organisations internationales comme la Banque mondiale pourraient jouer un rôle clé dans la reprise des projets laissés en suspens. Des initiatives locales et régionales également, avec un intérêt croissant pour les micro-réseaux

électriques et les systèmes d'énergie renouvelable décentralisés.

#### L'avenir de l'énergie en Afrique

Bien que la fin de Power Africa représente un revers, elle offre aussi l'opportunité aux pays africains de diversifier leurs sources de financement et d'investir davantage dans des solutions énergétiques locales. L'électrification du continent demeure un enjeu crucial, et il est essentiel que les gouvernements, les institutions financières et les partenaires internationaux redoublent d'efforts pour garantir l'accès à l'énergie à des millions d'Africains.

#### Ordonne de traquer des enfants migrants non accompagnés

L'administration de Donald Trump a demandé aux agents de l'immigration, l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), de traquer les enfants migrants non accompagnés présents sur le territoire.

L'initiative sans précédent décrite dans une note interne de l'ICE consultée définit quatre

étapes de mise en œuvre. Mais elle ne précise pas de date de début des opérations de contrôle. Intitulé « Mise en œuvre sur le terrain de l'initiative conjointe pour les enfants étrangers non accompagnés », ce mémo indique que la mesure vise à garantir que les enfants ne soient pas victimes de la traite des êtres humains ou d'autres formes d'exploitation. Cette décision intervient après que son camp a affirmé que sous Joe Biden, 300 000 enfants migrants avaient été perdus.

#### Des mineurs classés par groupes de priorité

D'après le document, les mineurs devront comparaître devant un tribunal de l'immigration ou seront expulsés. L'ICE y déclare les avoir classés en trois groupes : « risque de fuite », « sécurité publique » et « sécurité des frontières ». Pour les agents, la priorité sera de se concentrer sur ce premier groupe, notamment les enfants dont l'expulsion a été ordonnée parce qu'ils n'ont pas assisté aux audiences du tribunal ou ceux qui ont été

remis à des « parrains », sans lien de parenté. Selon les données du gouvernement américain, plus de 600 000 enfants migrants ont traversé la frontière entre les États-Unis et le Mexique sans tuteur légal ni parent depuis 2019. Durant son discours d'investiture du 20 janvier, le nouveau locataire de la Maison Blanche avait déclaré qu'il expulsera « des millions et des millions » de migrants en situation irrégulière.

Depuis son entrée en fonction, Donald Trump a pris des mesures pour renforcer le contrôle des parrains des enfants non accompagnés. Il a notamment exigé qu'ils fournissent leurs empreintes digitales à des fins de vérification des antécédents. D'après Reuters, l'utilisation de tests ADN pour établir la véracité des relations familiales a également été évoquée par Melissa Harper, une ancienne responsable de l'ICE. Sans toutefois que l'on sache s'ils seraient mobilisés uniquement dans les cas litigieux ou de manière systématique.

Noël Ndong

## ELECTRICITÉ EN RDC

## Le réseau Mwangaza dit non à la loi qui régit le secteur

L'atelier tenu le 28 février, à Kinshasa, auquel ont pris part des acteurs clés du secteur de l'électricité en République démocratique du Congo (RDC), a marqué une étape cruciale dans la lutte pour des politiques énergétiques plus justes et durables dans le pays.

Les travaux organisés par le réseau Mwangaza, en collaboration avec ACERD asbl et le GTERD, ont abordé les insuffisances de la loi n°011/2014 qui régit le secteur de l'électricité, notamment en ce qui concerne l'intégration des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Après le partage des préoccupations ayant trait à l'ordonnance-loi promulguée le 5 février 2024 que les participants ont reprochée d'avoir été adoptée sans consultation préalable des parties prenantes, le réseau Mwangaza a clairement exprimé son désaccord avec cette loi. Il reproche à cette loi, entre autres, le non-respect de la procédure parlementaire ainsi que l'exclusion de certaines parties prenantes. Mais, il se dit disposé de travailler avec les parties prenantes dans le cadre d'un processus qui contribuerait à l'amélioration de ladite loi. «Cette loi, qui n'aborde pas les



La salle pendant les travaux/Adiac

questions essentielles du secteur, ne répond pas à toutes les préoccupations. Donc, il faut s'asseoir autour d'une table en vue de l'améliorer»,

a souligné le coordonnateur du réseau Mwangaza, Emmanuel Musuyu, invitant les différentes parties prenantes à ne pas l'adopter.

Tout en exprimant son désaccord face à cette loi, le réseau Mwangaza a également donné des pistes de solution visant son amélioration. Il en appelle

**«Cette loi, qui n'aborde pas les questions essentielles du secteur, ne répond pas à toutes les préoccupations. Donc, il faut s'asseoir autour d'une table en vue de l'améliorer»**

à sa réforme afin d'éliminer les obstacles et promouvoir les énergies renouvelables. Pour cette plateforme, en effet, les réformes doivent impérativement inclure la voix de toutes les parties concernées pour être réellement efficaces. Pour renforcer le travail de la société civile, particulièrement du réseau Mwangaza dans le secteur de l'électricité en RDC, les travaux de l'atelier ont relevé la nécessité d'une coordination renforcée des actions de plaidoyer pour garantir un impact significatif sur la réforme du secteur. Les participants ont relevé l'importance d'élaborer une note de plaidoyer consensuelle qui pourra être présentée aux autorités intervenant dans ce secteur. Ce réseau a, par ailleurs, réaffirmé son engagement pour une réforme inclusive et participative, «essentielle pour assurer un accès équitable à l'électricité pour tous les Congolais».

Lucien Dianzenza

## ÉDUCATION

## Inauguration d'un nouveau bâtiment scolaire à Kalamu

Devant plusieurs autorités de l'Éducation nationale, la ministre d'État, Raïssa Malu, a inauguré, le 25 février, un bâtiment scolaire à l'Institut scientifique et technique de Kalamu, dans la commune du même nom, à Kinshasa.

Le nouveau bâtiment a été construit sur financement propre de la Direction nationale de construction, d'entretien, de réhabilitation et de gestion des infrastructures scolaires (Dinac) du ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté. Avant de couper le ruban symbolique et remettre le bâtiment à l'Institut scientifique et technique de Kalamu, la ministre d'État Raïssa Malu, dans son allocution pour la circonstance, a invité les bénéficiaires de l'ouvrage à en prendre soin et à faire bon usage. Elle a réitéré ses hommages au président de la République, Félix Tshisekedi, pour avoir initié la gratuité de l'enseignement primaire qui a permis à plus de 4 millions d'enfants congolais d'emprunter le chemin de l'école. Pour la ministre d'État, la construction de ce bâtiment traduit le profond engagement envers le système éducatif alors que le pays traverse une période douloureuse avec une agression injuste dans sa partie Est par l'armée rwandaise et ses supplétifs de M23. Ce nouveau bâtiment rencontre également l'engagement du ministère de mettre sur pied des cadres propices pour l'acquisition des sa-

voirs, et promouvoir l'excellence et l'accès inclusif à l'éducation. «L'accroissement significatif du nombre d'élèves dans les écoles publiques, suite à la politique de gratuité de l'enseignement au niveau primaire, a rendu impératif l'accroissement de la capacité d'accueil au niveau secondaire afin d'assurer une transition harmonieuse, garantir des meilleures conditions d'apprentissage et renforcer la qualité de l'éducation pour ces élèves. Cet édifice, construit pour répondre aux exigences éducatives actuelles, contribue à la modernisation des établissements publics et à l'amélioration de leur attractivité», a déclaré la patronne de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté. Raïssa Malu a terminé son propos en félicitant la Dinac pour la qualité de son travail dans la réalisation de l'ouvrage.

Le secrétaire général, Matthieu Mukenge, a rappelé les effets induits de la gratuité de l'enseignement de base parmi lesquels l'insuffisance de salles de classe pour un nombre pléthorique des élèves. Il a donc fallu procéder à la transformation et la redynamisation des certains bâtiments et salles de classe. C'est ainsi



Le bâtiment scolaire inauguré/DR

que la Dinac a été restructurée pour un rôle plus opérationnel, et elle a réhabilité des écoles à Mbandaka, Mbuji-Mayi et une dizaine à Kinshasa.

Il a indiqué que le nouveau bâtiment, avec six salles de classe supplémentaires de l'Institut scientifique et technique de Kalamu, est érigé à la place d'un ancien de trois classes qui était en piteux état avant d'être rasé. Dans son mot, le directeur de la province éducationnelle de

Kinshasa Funa, Bruno Kamuanganga, a informé que l'Institut scientifique et technique de Kalamu compte 1012 élèves pour 24 salles de classe. Il a vivement remercié la ministre d'État pour la construction de ce bâtiment. L'élève Mubalama Merdi a aussi remercié la ministre d'État pour la construction de ce bâtiment scolaire, tout en plaidant pour la suite du projet dont la construction d'un autre bâtiment devant abriter le laboratoire de l'école.

Elle a aussi évoqué le cas des enseignants nouvelles unités.

Représentant le gouverneur Daniel Bumba de la ville de Kinshasa, le ministre provincial de l'Éducation, Jeannot Cano, a laissé entendre que la construction et la réhabilitation des écoles figure dans le Plan quinquennal du gouvernement provincial qui lutte actuellement pour récupérer plusieurs écoles victimes de spoliation.

Martin Enyimo

## AMÉLIORATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

## Un financement de 137,5 millions de dollars pour le Peqip et l'Efficace

La ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, a lancé, le 27 février dans la grande salle de l'Institut de la Gombe (ex-Athénée de la Gombe) à Kinshasa, le Projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire (Peqip) et le projet Education des filles, formation initiale et continue des enseignants, et appui à la continuité de l'éducation en situation d'urgence (Efficace).

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation et de la communauté de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, et des élèves qui ont fait la récitation du « Serment du citoyen » avant le lancement des deux projets. Ces projets allant de 2024 à 2028 s'inscrivent dans le cadre du Pacte de partenariat adopté en 2022 et concrétisent la réforme transformationnelle du secteur éducatif sur un financement de 137,5 millions de dollars de la structure Partenariat mondial pour l'éducation de la Banque mondiale.

Dans son discours de lancement des deux projets mis en œuvre par le ministère de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, la ministre d'Etat Raïssa Malu a souligné que « Sous la vision éclairée de son excellence le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le gouvernement s'attelle à bâtir un système éducatif inclusif, performant, véritable moteur de développement national et de la promotion d'une citoyenneté démocratique active ... En 2015, nous avons adopté la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2015. Il s'agit d'une feuille de route définissant les grandes orientations de réforme du secteur éducatif. Ces réformes visent à rendre les réformes du système éducatif plus équitables, à améliorer les conditions d'apprentissage et à instaurer une gouvernance plus efficace et transparente. Dans cette dynamique, nous avons élaboré en 2022 le Pacte de partenariat pour la transformation du système éducatif, un engagement collectif visant à rehausser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage avec le soutien de nos partenaires stratégiques ».

Elle a ajouté : « Aujourd'hui, forts de ce partenariat solide, nous lançons deux projets majeurs : Peqip et Efficace. Ce sont des leviers essentiels pour répondre aux défis du secteur éducatif. Le Peqip vise à ga-



La ministre d'Etat entourée des officiels invités à la cérémonie. Adiac

rantir l'accès élargi à des environnements d'apprentissage de qualité, à renforcer l'efficacité pédagogique des enseignants, et à améliorer la gestion du système éducatif. Le projet Efficace, quant à lui, mettra en place des réformes clés pour une meilleure gestion de carrière des enseignants, la professionnalisation de leur formation et l'amélioration des conditions d'apprentissage, en particulier, dans des zones les plus défavorisées... ».

S'adressant aux partenaires techniques et financiers, Raïssa Malu a exprimé la gratitude du gouvernement pour leur engagement. « Le gouvernement de la République démocratique du Congo vous remercie pour votre engagement et votre partenariat stratégique en faveur de l'éducation. Votre appui renforce notre action et nous permet d'accélérer la mise en œuvre de ce projet ambitieux porteur d'un avenir meilleur pour notre jeunesse. Nous sommes convaincus que seule une collaboration, fondée sur le respect mutuel et un engagement commun, garantira le succès durable de ces initiatives. Ensemble, transformons ces projets en moteur de changement pour nos écoles, nos enfants et notre nation toute entière », a-t-elle dit, avant de lancer officiellement les deux projets.

Le représentant du directeur des opérations de la

Banque mondiale (BM) en République démocratique du Congo (RDC) a figuré parmi les intervenants antérieurs à la ministre d'Etat. Il a souligné que les deux projet Peqip et Efficace viennent en appui au gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme transformationnelle du Pacte de partenariat qui se concentre sur la qualité du processus d'enseignement – apprentissage, avec comme thématique centrale « les enseignants et enseignement de qualité ». Il a félicité le gouvernement pour son engagement en faveur de l'éducation, un engagement qui se traduit depuis 2019 par la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'enseignement primaire et par une augmentation substantielle des ressources publiques pour l'éducation, une politique soutenue par la BM à travers les projets Perse, avec un financement à hauteur de 800 millions de dollars américains. Ce projet, a-t-il dit, a permis d'élargir l'accès à l'éducation pour les enfants congolais, en particulier pour les filles et ceux des milieux économiques défavorables. Les inscriptions scolaires dans les établissements primaires publics se sont accélérées depuis 2019, avec une augmentation moyenne des effectifs de 12,3 % par an entre 2019 et 2024, contre seulement 3,7 % en moyenne entre 2010 et 2018. Cela veut dire que 4,5 millions d'élèves supplémentaires ont rejoint les bancs de l'école primaire

entre 2019 et 2024.

**Des défis toujours persistants**

Malgré ces résultats quantitatifs remarquables, note la BM, le système éducatif, en particulier le sous-secteur de l'éducation primaire, continue de faire face à des défis persistants à la fois du côté de la demande que de l'offre des services éducatifs qui impactent l'accès, l'équité et le niveau d'apprentissage des élèves. Il a cité certains défis devenus malheureusement importants à raison de l'expansion rapide du système. Il s'agit de l'accès équitable au service éducatif de tous les enfants de la République, l'urgence d'augmenter les infrastructures scolaires de qualité pour répondre à cette demande croissante, la mise en œuvre des stratégies et politiques pour renforcer la qualité de l'éducation et améliorer les apprentissages fondamentaux, la prévention et la réponse à toutes les formes de violence, y compris celles ayant pour base le genre, les cas de harcèlement, d'abus et d'exploitation sexuels dans l'environnement scolaire, et le défi de la non disponibilité de façon régulière des données administratives et sur le niveau d'apprentissage qui pénalise le dialogue sectoriel, et rend difficile le suivi des progrès du système des exercices de planification et d'élaboration de plans d'actions opérationnels.

**Peqip en chiffres...**

Le Peqip, en complément-

rité avec le projet Efficace, propose un éventail d'interventions pour lever certains de ces défis, a-t-il indiqué. En terme de chiffres, le Peqip, c'est 67 millions de dollars américains, 5 millions d'élèves de 5e et 6e qui recevront des manuels scolaires en français, mathématiques et en sciences ; 150 000 enseignants de 5e et 6e qui auront accès à un guide de maître dans ces trois disciplines et suivront une formation sur l'utilisation des manuels ; 420 salles de classe construites et équipées qui vont accueillir environ 21 000 élèves dans de meilleures conditions, et des installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons, équipées pour la gestion de l'hygiène menstruelle dans 270 écoles bénéficiant ainsi à plus de 85 000 élèves. Le Peqip, c'est aussi 2 400 enseignants du primaire recrutés sur la base du mérite pour améliorer le taux de féminisation du corps enseignant et le renforcement de 120 000 enseignants de 5e et 6e, des directeurs d'écoles et des inspecteurs pédagogiques pour améliorer les pratiques d'enseignement et de suivi.

Le Peqip contribuera à l'amélioration de la disponibilité des données scolaires et au niveau d'apprentissage afin de permettre une prise de décisions plus éclairées, a laissé entendre le représentant du directeur des opérations de la BM en RDC. « Les engagements de la Banque mondiale dans le secteur de l'éducation qui s'élèvent aujourd'hui à plus d'un milliard 200 millions Usd sont à la hauteur de nos ambitions pour la RDC, en appui aux efforts du gouvernement et de sa population, premier acteur du développement de ce pays. L'équipe de gestion de la Banque mondiale en RDC porte une attention particulière aux interventions ainsi qu'aux résultats du Peqip, à mettre à l'échelle dans une opération plus ambitieuse pour répondre au défi de la qualité dans l'enseignement de base », a-t-il affirmé.

**Martin Engimo**

## FOOTBALL

## Gérard Bourgoïn est mort dimanche soir à l'âge de 85 ans

C'est en rentrant de l'Abbé Deschamps, où il assistait à un match de son club de cœur, l'AJ Auxerre que l'ancien dirigeant et homme d'affaires est mort des suites d'un malaise cardiaque. Un ami du Congo s'est éteint.

Père fondateur, avec Guy Roux et Jean-Claude Hamel, de l'AJ Auxerre moderne, Gérard Bourgoïn a débuté son aventure dans le football congolais en 2004, à la demande du président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui fait appel à l'expertise du club champion de France dans la formation pour préparer l'équipe nationale U20.

En ligne de mire, la CAN 2007 de la catégorie que le Congo va finalement remporter à la maison avec une génération définitivement entrée dans l'histoire du football congolais : Ondama, Ibara, Tchilimbou, Ndinga, sous la férule d'Ed-die Hudanski, qui restera plusieurs années au CNFF avec la réussite que l'on sait.

Également implanté au Congo avec son entreprise Prestoil, qui fore à Pointe-Noire, Gérard Bourgoïn ramène plusieurs champions d'Afrique junior au centre de formation de l'AJA : Okiélé, Ondjola, Mereck ou Mbani, mais surtout Delvin Ndinga, qui aura le parcours le



Gérard Bourgoïn, ici en 2012 sur le canal de l'Yonne, avec Bruce Abdoulaye et Delvin Ndinga (CD/Adiac)

plus réussi.

Si le premier chapitre de cette collaboration sportive s'arrête quelques temps après ce succès, elle reprendra quelques années plus tard lorsque Gérard Bourgoïn et son équipe

-Bernard Turpin et Jean-Guy Wallemme- viennent encadrer l'équipe nationale A en tandem avec le ministre des Sports de l'époque, Léon-Alfred Opimbat, fin 2011.

Les résultats sportifs n'ont pas

été, cette fois, au rendez-vous, et l'histoire prend fin dans le tumulte d'une élimination pitoyable à Niamey dans le cadre des éliminatoires pour le Mondial 2014.

Pourtant cette période aura

été synonyme d'une professionnalisation du fonctionnement de l'équipe nationale dans laquelle certains ont vu les prémices de la qualification à la CAN 2015.

Né dans l'Yonne dont il fut un éternel ambassadeur, ce fils de boucher devenu capitaine d'industrie a longtemps officié à la tête de son club de cœur, l'AJ Auxerre, d'abord comme vice-président (1978-2000) puis comme président entre 2011 et 2013.

Au cours de ses nombreuses vies, il a été tour à tour président de la Ligue professionnelle de football (2000-2002), ami de Gérard Depardieu, engagé dans la politique locale, amateur de vin, pilote d'avion et du buggie sur le Paris-Dakar ou encore fondateur d'une compagnie aérienne.

Téméraire, séducteur, excessif et épatant, Gérard Bourgoïn, autodidacte qui s'est toujours affranchi des limites, ne laissait personne indifférent.

Camille Delourme

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Angleterre, 35e journée, 2e division**

Aurolé de sa bonne entrée à Watford le week-end dernier, Christ Makosso était titularisé pour la première fois depuis son arrivée en Championship lors de la réception de Portsmouth. Et Luton a remporté son premier match depuis le 20 décembre, soit douze journées (trois nuls et neuf défaites). Appliqué, le défenseur international a encore tiré son épingle du jeu. A la 25e minute, sur un coup-franc adverse, il éloigne le danger de la tête et enclenche la contre-attaque de l'unique but du match.

Avec ce succès, Luton quitte la dernière place et revient à deux points de Hull City, le premier non-relégable. L'espoir du maintien se ravive.

**Angleterre, 34e journée, 3e division**

Northampton rapporte un point d'Exeter (1-1). Remplaçant, William Hondemarc est entré à la 84e minute, alors que son équipe menait au score.

Huddersfield s'impose à Stevenage (2-1), sans Loick Ayina, sorti du groupe après deux matches sur le banc.

**Belgique, 28e journée, 1re division**

Défaite lors de son déplacement à Saint-Trond pour Courtrai (2-4). Titulaire dans

l'axe, Mark Mampassi a raté son entame de match avec une double intervention manquée et fatale : sur la première, il dévisse en corner son intervention sur l'ouverture d'Ogawa. Sur le coup de pied de coin, il marque du droit dans son propre but sur un ballon que son gardien laisse passer (1-0, 11e min).

Le Cercle de Bruges partage les points avec Antwerp (0-0). De retour dans le groupe, Senna Miangué est resté sur le banc.

Les Brugeois sont 12es avec 32 points, devant Courtrai, 15e et avant-dernier avec 20 points.

**Bulgarie, 23e journée, 1re division**

Le Lokomotiv Sofia et Ryan Bidounga, titulaire en défense centrale, s'imposent 2-0 à Krumovgrad. A la 42e minute, sa relance rapide amène l'action du 2-0.

Avec 23 points, le Lokomotiv reste en bas de tableau (13e sur 16), à dix points des places qualificatives pour les play-offs.

**Croatie, 24e journée, 1re division**

Gorica partage les points avec le leader, Rijeka (0-0). Titulaire, Merveil Ndockyt a été remplacé à la 66e minute. Gorica est 9e et avant-dernier avec six longueurs d'avance sur la lanterne rouge.

Camille Delourme

## NÉCROLOGIE



Le cabinet Conseimmo, la famille et les enfants Nzoumba informent les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mere, tante et fille Linda Yindoula Nzoumba survenu le 21 février à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Bacongo (Rfce PSP marhé Ta Ngoma).

La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

**Ligue 1, 24e journée**

Sans Junior Mwanga, suspendu, Le Havre l'emporte à Lens 4-3. Un succès très précieux en vue du maintien pour les Normands, qui remontent à la 16e place.

A l'inverse, Montpellier n'en finit pas de couler, après son naufrage face à Rennes (0-4). Sans Yaël Mouanga, resté sur le banc, alors que Rabby Nzingoula est entré à la 59e.

Brice Samba était lui-même titulaire dans les rangs rennais.

Avec 15 points, Montpellier fonce tout droit vers la Ligue 2. Auxerre s'incline à domicile face à Strasbourg (0-1). Sur le banc au coup d'envoi, pour le deuxième match consécutif, Han-Noah Massengo est entré à la 69e, alors que l'AJA était déjà mené par le RCS.

Dans le camp alsacien, Dilane Bakwa, averti à la 76e, a été remplacé à la 77e.

Auxerre est 12e avec 28 points. Septième avec 7 points, Strasbourg regarde vers l'Europe.

Angers est torpillé à domicile par Toulouse (0-4). Sous les yeux de Melvin Zinga, resté sous le banc.

Le SCO est 13e avec 25 points, soit 5 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Sans Bradley Locko, convales-

Sans Daryll Bakola, non retenu, Marseille bat Nantes (2-0). L'OM est deuxième à treize points du PSG.

**Ligue 2, 25e journée**

Réduit à dix à la 14e minute, Grenoble s'incline 0-1 à Pau. Titulaire dans l'axe de la défense à 5, Loris Mouyokolo a su s'adapter au passage en 4-4-1 après l'expulsion de Tchaptchet (14e min). De plus en plus solide et régulier, le joueur prêté par Lorient trouve ses marques dans cette Ligue 2.

Nolan Mbemba n'était pas dans le groupe. Les Isérois sont 8es avec 35 points, à 5 points des play-offs et 12 du podium.

Dominé au stade Le Basser, Martigues réalise le hold-up parfait contre Laval (1-0, but à 90e+4 min). Titulaire en attaque, Alain Ipiélé n'a eu que des miettes, à l'image de ce centre qu'il reprend de la tête, hors-cadre (35e min). Il a été remplacé à la 88e minute par Bévéc Moussiti Oko.

Avec ce succès, le deuxième de rang, les Martégaux reprennent espoir dans la course au maintien : 17es avec 24 points, ils sont à trois longueurs de Rodez, premier non-relégable.

En revanche, la dynamique est inversée pour Clermont, battu

terne rouge (0-1). Les co-équipiers de Mons Bassouamina, titulaire, ne mettent plus un pied devant l'autre et n'ont eu, à domicile, que 34% de possession de balle.

Candidats affichés à la montée en début de saison, les Auvergnats sont 16es et relégables avec 24 points.

Sans Fred Dembi, resté aux soins, le Red Star prend les trois points face à Guingamp (3-1). Josué Escartin, lui, est entré à la 89e minute.

**Slovaquie, 22e journée, 1re division**

Le DAC Dunajska Streda est sans pitié pour Ruzomberok (3-0). Titulaire au poste de latéral gauche, Yhoan Andzouana lance Ramadan, centreur décisif sur le 2-0 (43e min). Un centre-tir pour Trusa qui tente une Madjer (60e min).

Quatre minutes plus tard, il déborde, travaille son vis-à-vis et centre en retrait pour Ramadan qui clôt le score (3-0, 64e min).

Slovénie, 17e journée, 2e division  
Le Tabor Sezana prend un point à Dravinja (0-0). Avec Kamal Bafounta titulaire en défense, mais sans John Céleste Makoumbou, absent du groupe.

**Suisse, 26e journée, 1re division**

Le Servette remporte le derby lémanique sur le terrain de Lausanne (1-0). Morgan Poaty et Bradley Mazikou étaient tous deux titulaires, tandis que Kévin Mouanga est resté sur le banc.

Les Genévois sont désormais deuxièmes avec 45 points, à égalité avec le FC Bâle.

**Suisse, 24e journée, 2e division**

Le leader, Thone est tenu en échec par la lanterne rouge, Nyon (2-2). Alors que les visiteurs avaient ouvert le score, Christopher Ibayi, titulaire, permet à Franke d'égaliser : sur un coup-franc un peu long et hors-cadre de Fehr, l'avant-centre congolais s'arrache et remet en retrait de la tête pour son co-équipier (1-1, 41e min). Alors que son équipe était menée au score malgré une supériorité numérique depuis la 58e minute, Ibayi place une tête lobée qui échoue...sur la balle (82e min), puis voit le portier adverse s'interposer sur sa tentative de talonnade « madjer » (88e min).

Quelques secondes plus tard, Ibayi trouve finalement la faille d'une reprise du droit à la réception d'un centre de Fehr,



Christopher Ibayi tente une «madjer», quelques secondes avant d'égaliser d'une reprise de volée du droit. DR

prolongé par un défenseur adverse (2-2, 88e min).

Le second but, une semaine après son penalty, depuis son arrivée en Suisse pour l'international congolais, dont les statistiques sont déjà éloquentes : deux buts et trois passes décisives en cinq matches (trois succès, un nul et une défaite). Mais avec ce score de parité, Thone voit Aarau lui ravir la première place (47 contre 46 points).

Turquie, 26e journée, 1re division

Gaius Makouta, titulaire, et Alanyaspor sont battus à Rizespor (1-3).

Demirspor partage les points avec Bodrum (0-0), sans Breyton Fougeu, absent.

**Hatayspor était exempt de cette 26e journée.**

Turquie, 27e journée, 2e division

Çorum s'incline à Iğdir (0-1). Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 63e minute.

Francis Nzaba, titulaire, et l'Enseler Erokspor sont tenus en échec par Amed (1-1).

Simon Nsana est entré à la 61e minute lors du revers de Sakaryaspor face au Fatih Karagümrük (1-3). Dylan Saint-Louis, blessé, était absent.

**Espagne, 29e journée, 2e division**

Gijón rapporte un point de Saragosse (1-1). Pierre Mbemba et Yann Kombo sont restés sur le banc.

**Israël, 25e journée, 1re division**

Titulaire, Chance Leroy Mondzena a été remplacé à la 59e minute lors du revers du Maccabi Bnei Raina à Tiberias (0-1).

L'Hapoel Haifa de Mayembo reçoit l'Ihoud Bnei Sakhnin de Tchibota ce dimanche.

**Pays-Bas, 24e journée, 1re division**

Brayann Pereira était titulaire lors du match nul du NEC Nimègue à Feyenoord (4-1). Douzième avec 26 points, le NEC reste à six longueurs des play-offs.

**Pays-Bas, 28e journée, 2e division**

Den Bosch chute à Den Haag (1-2). Titulaire, Kévin Monzialo a été averti à la 28e minute et remplacé à la 76e. Den Bosch est 7e avec 43 points.

**Portugal, 24e journée, 2e division**

Mafra s'incline à Alverca (0-2), sans Bryan Passi, absent pour le cinquième match de rang.

Russie, 22e journée, 2e division  
Reprise réussie pour le Yenisey Krasnoyarsk, vainqueur 1-0 de l'Alaniya Vladikavkaz. Avec Emerson Illoy-Ayyet titulaire durant cette rencontre qui s'est jouée en salle.

L'Arsenal Tula s'incline 2-1 à Kamaz. Remplaçant, Erving Botaka Yoboma est entré à la 89e minute.

Avec 30 points chacun, l'Arsenal et le Yenisey sont 7e et 6e.



cent, Brest chuté à Lyon (1-2). Reprise du championnat en salle pour Emerson Illoy-Ayyet et le Yenisey. DR

Camille Delourme



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

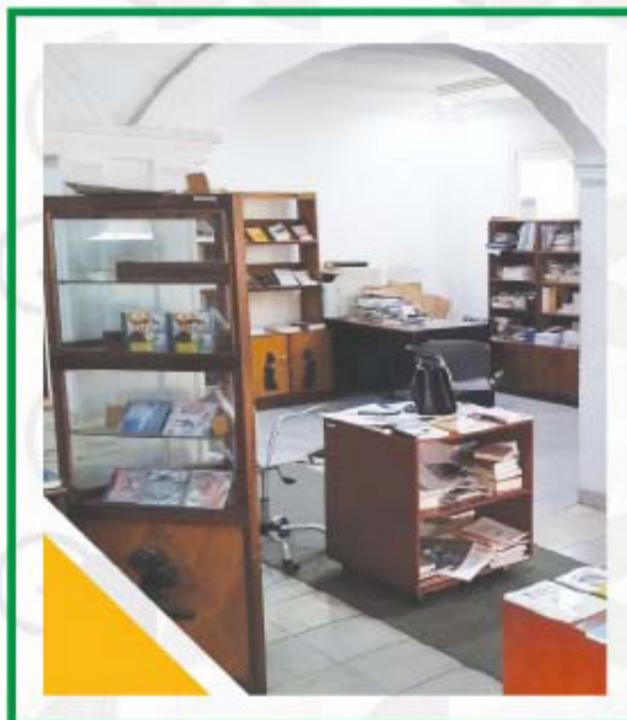
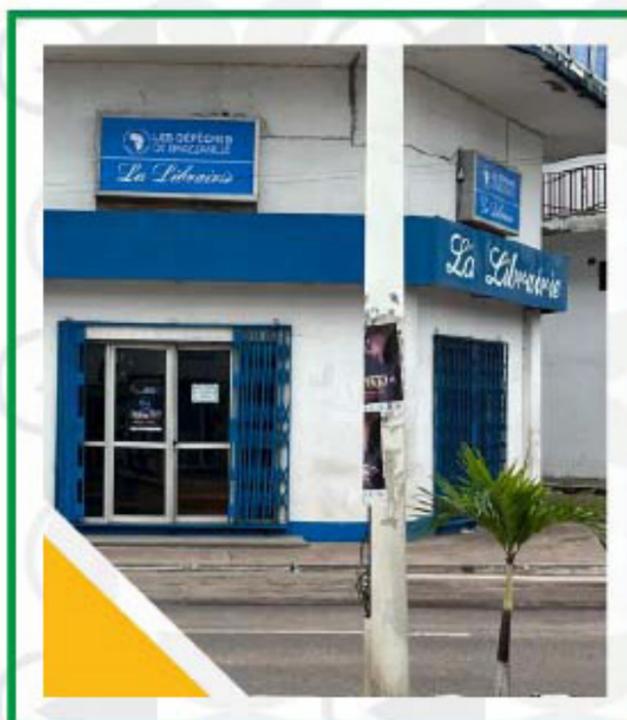
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

## L'AFD organise une causerie-débat sur l'autonomisation

L'Association des femmes dévouées (AFD) a organisé, le 2 mars à la Maison de la République, une causerie-débat sur le thème « Femmes congolaises face aux enjeux d'autonomisation ». Les échanges ont eu lieu en présence de Magalie Fouti, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de Pointe-Noire.

En organisant la causerie-débat prélude à la célébration du 115e anniversaire de la Journée internationale des droits des femmes, les membres de l'AFD que dirige Aimée Clarisse Abambila ont voulu montrer leur adhésion au combat menant vers l'émancipation totale de la femme. Un objectif qui ne peut être atteint que si les femmes sont unies, courageuses, engagées et entreprenantes. Elles doivent être informées pour connaître leurs droits et devoirs et mener une vie sociale responsable comme l'ont précisé Régine Goma, coordonnatrice des organisations de la société civile, et Magalie Fouti, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de Pointe-Noire, dans leur adresse aux femmes.

Selon Aimée Clarisse Abambila, « Malgré les avancées perceptibles en faveur de la femme, beaucoup d'entre elles subissent encore des



pratiques inhumaines, elles sont quotidiennement

victimes de violences, surtout dans les situations de conflits ». Elle a ajouté: « Pour le cas du Congo, des opportunités s'offrent aux femmes bien que de nombreux défis restent encore à relever. Notre voix a besoin d'être entendue et n'oublions pas que lorsque les circonstances nous sont favorables, nous jouons un rôle important dans notre société ».

En initiant cette activité, la présidente de l'AFD a été animée par le désir ardent de renforcer les capacités managériales des femmes dans leurs différentes missions. « Chaque femme à son niveau peut contribuer à construire un monde où les droits des femmes ne sont plus un combat mais une évidence. Encourageons nos filles à rêver sans limites, soutenons nos collègues à leur ascension professionnelle, dénonçons les

injustices et surtout éduquons nos enfants dans une culture de respect et d'égalité », a-t-elle invité.

Cette exhortation et ce vœu ont été repris par les femmes leaders qui ont animé les différentes thématiques de la causerie-débat : « Femmes et ses valeurs » par Sandrine Zikou; « L'hygiène intime de la femme » par Audrey Nzota; « Femme au foyer » par Christelle Goma, et « Education des enfants » par Edouardine Akiawé.

Au terme des échanges et des débats constructifs, la constance s'est dégagée sur l'autonomisation de la femme comme moyen d'affirmer sa liberté mais aussi un atout la mettant à l'abri de la discrimination, des préjugés ou des actes répréhensibles dont elle fait souvent l'objet. « Dans un monde en paix, l'autonomisation est une valeur pour une femme », reprend un des crédos de l'AFD.

Hervé Brice Mampouya

## SPORTS BOULES

## Kader Mongo élu président de la ligue interdépartementale

A l'issue de l'assemblée générale élective qui a eu lieu le 2 mars à Pointe-Noire, Kader Mongo a été élu président de la ligue départementale de Sports boules Pointe-Noire/Kouilou en présence de Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, d'Alain Nzaba, secrétaire général de la fédération congolaise de Sports Boules et des sportifs.

Kader Mongo, le président élu qui succède à Mignon Ndzaba, le président sortant a entre autres missions durant son mandat de relever les nombreux défis de la ligue à savoir: travailler en harmonie avec tous les clubs, attirer davantage des pratiquants et œuvrer à structuration des clubs et à la création des nouveaux clubs, doter le ligue d'un siège social... « Je vais travailler avec tout le monde pour relever le niveau de la pétanque à Pointe-Noire et au Kouilou. Nous sommes ouverts à toutes les propositions visant à faire progresser la pétanque dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou » a-t-il dit. Dans son exhortation à



La photo souvenir après l'élection avec au milieu en blanc Kader Mongo président élu Adiac

l'heureux élu Alain Nzaba, secrétaire général de la fédération congolaise de sports boules a demandé aux pratiquants de la discipline de Pointe-Noire et du Kouilou de faire front autour du président élu pour que son mandat soit

couronné de succès et à l'heureux élu de faire confiance dans son équipe qu'il est appelé à former des membres choisis pour leur intégrité, leur volonté et leur disponibilité.

Félicitant le président élu, Joseph Biangou Ndinga,

directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire a ajouté « Durant votre mandat, vous devez donner la possibilité aux pratiquants de s'exprimer valablement sur tous les plans et suivre le

langage du ministère des sports qui prône dans ses axes prioritaires l'organisation des championnats dans toutes les catégories, l'organisation des athlètes pour un sport sain et sans dopage, la formation des officiels techniques ».

Signalons qu'avant l'assemblée générale élective, les participants ont pris part à l'assemblée générale ordinaire qui clôt la mandature passée. Quinze clubs affiliés à la ligue ont pris part à ces assises dirigées par Alain Nzaba, secrétaire général de la Fecoboules. A l'unanimité, ils ont adopté le rapport moral. Quant aux rapports techniques et financier, ils l'ont été avec amendements.

H.B.M.

